



Demande de désistement d'un chèque émis en paiement partiel

Par **patmarj**, le **20/10/2011** à **12:36**

Bonjour,

Nous sommes en conflit avec une société HLM bordelaise qui nous réclame des frais de réparation d'un appartement qui nous paraissent exorbitant (434 euros) et pour lesquels nous avons demandé l'arbitrage du Président du CA lequel nous est malheureusement défavorable. Nous avons accepté néanmoins de payer les différentes charges innérantes à cette location dont la facture s'élevait à 365 euros. Cette société n'a pas perçu le chèque adressé en février et nous demande d'établir un désistement de ce chèque et nous menace d'une procédure judiciaire à nos frais pour que nous réglions le solde. Est-ce que cette situation est légale et quel recours nous reste-t-il pour faire valoir notre droit à contester d'une part le chiffre arbitraire de ces réparations et cette demande de désistement?

En vous remerciant de vos conseils,
patrick OLLIVIER

Par **cocotte1003**, le **20/10/2011** à **12:51**

Bonjour, d'une part si votre état des lieux de sortie n'est pas conforme à celui d'entrée parce que par exemple les murs sont tachés ou qu'il y a des trous non rebouchés, il est normal que le bailleur vous demande de financer la remise en état. Il doit vous fournir des devis des travaux. La somme n'est pas importante au vue des tarifs des moindres travaux, faire repeindre une pièce coûte plus cher. Afin de régulariser la situation financière des charges, le mieux s'est d'envoyer votre chèque par LRAR afin d'être sûr qu'il est bien arrivé et

que c'est de la volonté du baillur de ne pas l'encaisser. Un conseil, les frais de procédure, d'huissier risquent de vous couter tres chers, si vous n'obtenez as gain de cause, cordialement

Par **mimi493**, le **20/10/2011** à **13:27**

Deux choses distinctes

- la légitimité de la somme : la devez-vous ?

Il faut relire l'EDL de sortie, voir les justificatifs des sommes demandées

- le paiement si vous acceptez de payer : là s'ils n'ont pas reçu le chèque vous devez en refaire un